

**QUELLES NOUVELLES FRONTIÈRES
POUR L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ?
(I)
DES CONSTANTES**

Christian BIALÈS

Professeur honoraire de Chaire Supérieure
en Économie et Gestion
www.christian-biales.fr

Ce site se veut évolutif. Pour cela il fait l'objet d'un enrichissement documentaire régulier.

© Les textes édités sur ce site sont la propriété de leur auteur.

Le code de la propriété intellectuelle n'autorise, aux termes de l'article L122-5, que les reproductions strictement destinées à l'usage privé.

Pour toute utilisation de tout ou partie d'un texte de ce site, nous vous demandons instamment d'indiquer clairement le nom de l'auteur et la source :

CHRISTIAN BIALÈS

Professeur honoraire de Chaire Supérieure en Économie et Gestion
Montpellier (France)
www.Christian-Biales.fr

Tout autre usage impose d'obtenir l'autorisation de l'auteur.

Vous pouvez aussi [mettre un lien vers cette page](#)

Nous traversons actuellement une période spécialement riche en consultations, rapports et autres chartes. Cela s'inscrit dans un mouvement relativement permanent de réforme dont le système éducatif a naturellement besoin pour s'adapter au mieux aux évolutions de la société et de l'économie. Seulement, on constate qu'au fil des décennies se répètent les mêmes déclarations et les mêmes rapports sur le système éducatif, et que pourtant les problèmes subsistent. Quelles sont ces *critiques permanentes* et pourquoi cette *récurrence* ?

I- CONSTAT : DES CRITIQUES PERMANENTES.

A) Critiques sur les relations entre l'école et la vie (question de la pertinence).

1- L'enseignement général est privilégié au détriment de l'enseignement technique

- 1863 : Victor Duruy (instruction aux recteurs du ministre de l'Instruction publique, relative à l'établissement d'un enseignement professionnel) -> "Notre France est si profondément pénétrée de l'esprit latin qu'il existe un préjugé contre l'enseignement pratique. Ce préjugé ne pousse pas à mieux faire des études classiques mais il empêche de bien faire des études usuelles".

- 1947 : Commission de réforme Langevin-Wallon -> "L'organisation actuelle de notre enseignement entretient dans notre société le préjugé antique d'une hiérarchie entre les tâches et les travailleurs. Le travail manuel, l'intelligence pratique sont encore trop souvent considérés comme de médiocre valeur".

- 1986 : Orientations pour les lycées demain (Ministère de l'Éducation nationale) -> "Il faut en finir avec cette absurde hiérarchie des disciplines et des séries qu'elles caractérisent, par laquelle (...) l'enseignement général est supérieur à l'enseignement technique. Cette hiérarchie est une erreur très nuisible" (J.-P. Chevènement, Ministre de l'Éducation nationale). "C'est pourquoi le gouvernement a décidé de tourner la page pour faire de l'enseignement technique le fer de lance de la modernisation du pays et de la promotion de sa jeunesse. Changer les règles du jeu, réhabiliter le technique, former plus et mieux : tels sont les objectifs de la loi de programme sur l'enseignement technologique et professionnel du 20 décembre 1985" (Roland Carraz, Secrétaire d'État à l'Enseignement technique et technologique).

- 1988 : Rapport Bourdieu-Gros ("principes pour une réflexion sur les contenus de l'enseignement") -> "Tout devrait être mis en œuvre pour réduire l'opposition entre le théorique et le technique, entre le formel et le concret, entre le pur et l'appliqué et pour réintégrer la technique à l'intérieur même des enseignements fondamentaux" (in septième principe).

- 1996 : Commission présidée par Roger Fauroux ("pour l'école") -> "On ne rompra pas du jour au lendemain avec cette représentation de la hiérarchie des aptitudes, qui place au pinacle la production des théorèmes et la spéculation abstraite, et à la base l'ingéniosité du bricoleur".

- 1998 : Rapport Meirieu ("quels savoirs enseigner dans les lycées") -> "La valorisation des lycées professionnels et la reconnaissance de leur égale dignité avec les lycées d'enseignement général et technologique sont une priorité absolue de la politique éducative" (principe n° 3).

2- L'école n'est pas assez ouverte sur le monde

- 1863 : Victor Duruy -> "Conservons précieusement ces nobles études qui font la France moderne et son glorieux génie ; mais suivons aussi le monde du côté où il marche".
- 1947 : Commission de réforme Langevin-Wallon -> " Les études primaires, secondaires, supérieures sont trop souvent en marge du réel".
- 1983 : Rapport Prost ("les lycéens et leurs études au seuil du XXI^e siècle") -> "Cette fonction de vigilance, d'alerte, attentive à confronter la définition scolaire des disciplines à la fois aux réalités des classes, aux attentes de la société, aux débouchés qui en découlent et à l'évolution scientifique des disciplines elles-mêmes, est une fonction essentielle d'un système scolaire soucieux de s'adapter en permanence".
- 1991 : Propositions du Conseil national des Programmes ("quel lycée pour demain") -> "Il faut diminuer les pesanteurs sociologiques et donner une égale noblesse à la culture générale et à la culture technologique".
- 1996 : Commission présidée par Roger Fauroux -> "L'école doit être à la fois un sanctuaire, à l'abri des querelles d'adultes, et un portique grand ouvert sur le monde".
- 1998 : Rapport Meirieu -> "Le lycée est un lieu d'enseignement qui s'insère dans un environnement économique, associatif et culturel auquel il n'a pas à être assujéti. Cependant, l'insertion du lycée dans cet environnement peut être un facteur de richesse pour la formation de l'élève..." (in principe 21). "Le lycée et les entreprises industrielles et de services, privées et publiques, trouvent dans leur proximité une richesse mutuelle". (in principe 22).

B) Critiques sur le statut des disciplines d'enseignement (question de la cohérence).

1- Les programmes sont encyclopédiques

- 1947 : Commission de réforme Langevin-Wallon -> "Pour la bonne formation de l'esprit, il n'est pas besoin de connaissances encyclopédiques, mais de connaissances en profondeur".
- 1986 : Orientations pour les lycées demain -> "On a créé un enseignement faussement encyclopédique. (...) Toute discipline est formatrice pour l'esprit si elle est étudiée de façon approfondie" (J.-P. Chevènement).
- 1988 : Rapport Bourdieu-Gros -> "Il importe de substituer à l'enseignement actuel, encyclopédique, additif et cloisonné, un dispositif articulant des enseignements obligatoires, (...), des enseignements optionnels, (...), et des enseignements facultatifs et interdisciplinaires..." (in cinquième principe).
- 1991 : Propositions du Conseil national des Programmes -> "Tout le monde est conscient du caractère excessif des programmes".
- 1998 : Rapport Meirieu -> "S'agissant de l'organisation des programmes, la consultation a fait ressortir, de manière très convergente chez tous les partenaires, le souci d'un allègement qui ne soit pas pensé en termes de simple "réduction" mais bien sous la forme d'un retour à l'essentiel"..."

2- Les disciplines sont cloisonnées

- 1947 : Commission de réforme Langevin-Wallon -> "Les programmes doivent indiquer ce qui sera enseigné par cycle et par année, mais de façon large et souple (...) afin de ne pas contrarier, par un compartimentage excessif, l'élan de curiosité qu'il faut chercher à susciter chez les enfants".

- 1968 : Colloque d'Amiens ("des programmes inadaptés") -> "On continue de diviser le savoir en tranches purement formelles, artificielles, qui sont la négation de la culture et s'opposent à la compréhension du monde moderne" (J. Tricart).
- 1988 : Rapport Bourdieu-Gros -> "Le souci de renforcer la cohérence des enseignements devrait conduire à favoriser les enseignements donnés en commun par des professeurs de différentes spécialités et même de repenser les divisions en disciplines" (sixième principe).
- 1991 : Propositions du Conseil national des Programmes -> "L'effort de cohérence entre les disciplines dans l'élaboration des programmes reste insuffisant, les positionnements immuables (...), certaines absences inexplicables ; les rapports interdisciplinaires restent trop ponctuels".
- 1998 : Rapport Meirieu -> "La mise en cohérence des enseignements disciplinaires est une nécessité. Elle implique un travail de coordination entre les disciplines" (principe 19). "Le lycée favorise l'approche interdisciplinaire ou pluridisciplinaire..." (principe 20).

II- EXPLICATION : UNE RÉCURRENCE INSCRITE DANS L'HISTOIRE

A) Récurrence inscrite dans le rôle historique de l'école

1- L'école a une fonction de socialisation

Dans la société traditionnelle, les normes sociales découlent de la soumission de l'homme aux contraintes qu'impose la nature, d'où le poids des croyances et l'impact de l'irrationnel. Dans la société industrielle, la domestication de la nature et la victoire de la raison s'accompagnent de bouleversements économiques et sociaux, avec en particulier le déclin du monde rural, la division du travail, l'urbanisation, le rôle social croissant des femmes, le développement des interventions de l'État, etc. Le passage de la société traditionnelle à la société industrielle conduit à une autonomisation de la vie privée des individus et par conséquent à la nécessité pour ceux-ci de se construire de nouvelles normes : on confie à l'école une fonction de socialisation pour aider les individus dans ce travail d'autocontrôle, ce qui nécessite un processus de distanciation, d'où la dimension d'abstraction et de décontextualisation que comporte l'enseignement. Cela explique la priorité donnée aux savoirs abstraits et à la séparation école-vie active. Par ailleurs, la culture de la catégorie sociale dominante s'impose comme la norme pour donner à une population hétérogène une culture commune : cela se traduit par exemple par une importance jugée parfois excessive aux règles de l'orthographe et de la composition française.

2- L'école a une fonction de hiérarchisation

De nombreux auteurs estiment que l'école a une fonction de reproduction des rapports sociaux : la hiérarchisation des savoirs scolaires ne fait que traduire celle des classes sociales. L'école d'aujourd'hui reste marquée par l'objectif assigné à l'école depuis le Premier empire, celui de former l'élite politique et sociale du pays. D'où le poids des "humanités" hier et des mathématiques aujourd'hui.

B) Récurrence inscrite dans le fonctionnement historique de l'école

1- Les stratégies "disciplinaires"

La variété des disciplines enseignées à l'école et leur statut respectif s'expliquent par le rapport de force permanent entre les disciplines dominantes qui se protègent en défendant la sanctuarisation de l'école et les disciplines plus ou moins nouvelles et/ou brimées qui cherchent à trouver leur place au sein du système en s'appuyant sur la nécessité d'ouvrir l'école sur la vie, sur les nouvelles technologies, sur le développement des connaissances, Ce rapport de force se joue d'ailleurs non seulement au sein des enseignements primaire et secondaire mais également au niveau de l'enseignement supérieur et de la recherche académique, avec toutes les conséquences que cela a en retour sur les autres niveaux d'enseignement.

2- Les pesanteurs pédagogiques

La hiérarchisation des filières et des disciplines et par conséquent le déficit d'image dont souffre l'enseignement technique sont en grande partie liés à la prééminence et à la persistance des méthodes pédagogiques traditionnelles. Cela peut s'expliquer certes par l'habitus qui imprègne le corps enseignant et par les contraintes budgétaires et freins administratifs qui contrarient toute innovation pédagogique et spécialement le développement des méthodes actives et de l'interdisciplinarité. Mais cela est surtout dû à la domination du modèle expositif et transmissif qui met le maître au centre du dispositif, avec une conception pessimiste et réductrice de l'élève et une conviction que la préparation à la vie passe nécessairement par la séparation de l'école du monde extérieur. Car, si la massification des différents niveaux d'enseignement - qui rend de plus en plus hétérogène la population scolaire et même universitaire en faisant émerger de nouvelles catégories d'élèves et d'étudiants - conduit certes à renouer dans les contextes les plus difficiles, notamment dans les séries de l'enseignement technique, avec les démarches développées naguère lors des expériences fortes de "pédagogie nouvelle", la pédagogie traditionnelle reste malgré tout globalement dominante.